

## **RAPPEL DE LA CHAMBRE : LES PME ET LES TRAVAILLEURS NE PEUVENT PLUS ATTENDRE**

**« Encore un délai! Quelle mauvaise nouvelle pour les PME et les travailleurs du Québec. S’il le faut, faisons-le très vite » - Yves-François Blanchet**

*Shawinigan, le 1<sup>er</sup> avril 2020* – Le Bloc Québécois a réagi aux propos du premier ministre Trudeau qui a ce matin annoncé son intention de rappeler le Parlement afin de faire adopter une loi de mise en œuvre des mesures prévues par le ministre des Finances en matière de subvention salariale aux entreprises.

Le député de Beloeil-Chambly et chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, a d’abord exprimé son étonnement : « Le Parlement a siégé il y a une semaine pour accorder au gouvernement des pouvoirs exceptionnels tout en limitant les contacts entre parlementaires face aux risques de contagion. La planification de cette loi a-t-elle été inefficace au point de devoir recommencer si tôt? ». Monsieur Blanchet indique donc que des conditions devront être remplies pour que le Bloc Québécois donne son appui à une telle convocation :

1. Le Bloc Québécois exige que tous les parlementaires aient en main le libellé du projet de loi avant même que 32 d’entre eux ne doivent se rendre à Ottawa;
2. Le Bloc Québécois ne veut pas exposer le Parlement au chantage partisan observé il y a deux semaines et exige que la teneur finale du projet de loi devant être adopté unanimement soit conclue avant que les parlementaires ne se déplacent à Ottawa. Le Bloc a des recommandations à faire valoir et compte bien être entendu;
3. Le rappel du Parlement le plus rapidement possible.

Lors de la négociation du lundi 23 mars entre le Bloc Québécois et les Libéraux, le second article du projet de loi permettait au gouvernement d’aller de l’avant avec la subvention salariale et des baisses d’impôts. Le premier ministre a alors plié sous les pressions des Conservateurs et retiré cet article. « Notre proposition nous aurait évité de revenir au Parlement, explique Blanchet. Je réitère que la partisanerie doit être laissée au vestiaire. »

Yves-François Blanchet exprime une grande inquiétude pour les entreprises : « C’est très grave : les PME québécoises, les OBNL et le secteur de l’économie sociale ont déjà trop attendu pour un programme de subvention salariale. Beaucoup trop longtemps. Le gouvernement nous dit maintenant que sa prévision incertaine va créer un délai supplémentaire de deux semaines, a-t-il insisté. S’il faut rappeler le Parlement, faisons-le très vite. »

Le chef du Bloc Québécois exhorte le gouvernement à faire preuve de davantage de rigueur afin que la collaboration des partis d'opposition soit efficace et productive. « On ne consulte pas les autres partis une fois que les décisions sont prises, mais avant! Les élus du Bloc Québécois devront traverser des régions mises en quarantaine par le gouvernement du Québec afin de se rendre à cette séance spéciale. On ne fait pas ça à la légère », a-t-il conclu.

-30-

Source :  
Carolane Landry  
Attachée de presse  
Bloc Québécois  
514 218-7771